

2018

La pédagogie du désaccord dans un niveau seuil en arabe Une approche interactionnelle

Mohamed EL-HALFAOUI

Faculté Polydisciplinaire de Taza, Maroc, melhalfaoui73@gmail.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

EL-HALFAOUI, Mohamed (2018) "La pédagogie du désaccord dans un niveau seuil en arabe Une approche interactionnelle," *Dirassat*. Vol. 20 : No. 21 , Article 8.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol20/iss21/8>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

La pédagogie du désaccord dans un niveau seuil en arabe Une approche interactionnelle

Cover Page Footnote

1 Ce papier fait suite à l'article intitulé « Pluriglossie et conception d'un Niveau Seuil en Arabe », in Recherches en méthode linguistiques et littérature, Publications du Laboratoire de la recherche en relations culturelles maroco-ibériques, coordonnée par Nour-Din EL-HAMMOUTI et Mohand RGUIG, Fèz, 2012, pp. 71-94.

La pédagogie du désaccord dans un niveau seuil en arabe Une approche interactionnelle¹

Mohamed EL-HALFAOUI
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Melhalfaoui73@gmail.com

Introduction

L'expression du désaccord fait partie des besoins communicatifs élémentaires, si l'on admet que l'apprenant d'une langue étrangère, doit acquérir rapidement une compétence de communication, par laquelle il puisse manifester sa liberté de jugement et de décision.

Toutefois l'Expression du désaccord, est moins facile à cerner et à manier que certains actes de parole, fortement ritualisés tels que, par exemple, « s'excuser », « saluer » ou « se présenter » qui ne requièrent que la connaissance d'une phraséologie limitée. L'Expression du désaccord présente en effet, elle-même, une très grande variété de réalisations. Pour acquérir une compétence de l'Expression du désaccord, il ne suffit pas de disposer d'un inventaire phraséologique tel que celui que propose le « Niveau Seuil Français » (N.S.F) (D., COURTILLON J., FERENCZI, V., MARTIN-BALTAR, M., PAPO, E., ROULET E., 1976, p.177) :

Non,
Si,
C'est faux.
Ce n'est pas vrai !
Absolument pas.
Pas du tout, etc.

De telles listes, en effet, sont utiles, mais les éléments qu'elles énumèrent ne sont pas utilisables, si un cadre plus général d'analyse de discours, ne donne pas une idée des règles qui codifient leur insertion dans le jeu des interactions langagières.

¹ Ce papier fait suite à l'article intitulé « Pluriglossie et conception d'un Niveau Seuil en Arabe », in Recherches en méthode linguistiques et littérature, Publications du Laboratoire de la recherche en relations culturelles maroco-ibériques, coordonnée par Nour-Din EL-HAMMOUTI et Mohand RGUIG, Fèz, 2012, pp. 71-94.

A notre avis, cette analyse devra prendre en compte cinq niveaux :

1. les contraintes sociolinguistiques de l'Expression du désaccord;
2. la théorie des actes de parole;
3. les moyens linguistiques mis en œuvre;
4. les procédés stylistiques et rhétoriques ; et,
5. les stratégies argumentatives.

La variété de ces niveaux d'analyse, qui proviennent de modèles théoriques différents, est largement justifiée dans la perspective d'un Niveau Seuil en Arabe(N.S.A)²; en effet, seule l'accumulation d'observations peut faire apparaître les multiples éléments qu'une approche de l'expression du désaccord devra prendre en compte.

1. Contraintes sociolinguistiques

Elles sont évidentes : plus on a d'autorité, plus on a raison, moins on en a, moins on a droit à l'Expression du désaccord. Inversement, l'Expression du désaccord est libre entre pairs égaux en droit et en autorité.

Entre ces deux extrêmes, ce sont les conventions sociologiques qui définissent le droit de réponse qu'est l'Expression du désaccord, précisent ses limites et fixent ses modalités.

Dans notre culture marocaine par exemple, il semble que le désaccord soit perçu comme une marque de force, le ralliement soit une marque de faiblesse. Sauf dans le cas où l'interlocuteur est plus âgé et/ou occupe un rang plus élevé dans la société, où l'individu aura tendance à lui manifester une dépendance apparente, en calquant ses sentiments sur son propre discours, plutôt que de s'individualiser en tenant des propos pertinents.

Les simulations et situations, permettant au Niveau Seuil en Arabe d'introduire l'Expression du désaccord, devront respecter ces contraintes.

2. Expression du désaccord comme actes de parole

L'analyse de l'Expression du désaccord, va nous donner un certain nombre d'indications utiles en vue d'applications pour le Niveau Seuil en Arabe, mais poser également un certain nombre de difficultés :

² Inventaire des moyens d'expressions grammaticaux-sémantiques et énonciatifs, réservoir de données pour les méthodologues et les enseignants.

2.1. Relations entre Actes d'accord et de désaccord

Le désaccord n'est pas toujours la contrepartie négative et symétrique de l'accord, comme pourrait le faire croire une analyse purement linguistique, qui ne voit dans ces exemples en arabe marocain :

Ali ma metafaqch³ *Ali n'est pas d'accord,*

que la transformation négative de,

Ali me tafaq *Ali est d'accord.*

Aussi, l'accord ne requiert pas toujours une expression linguistique: un acquiescement phatique ou une mimique (mmh (qui ponctuent souvent les conversations téléphoniques)), un silence (dans certaines circonstances), peuvent suffire.

Dire en arabe marocain,

Ana metafaq *je suis d'accord,*

est une forme marquée d'approbation ou encore un procédé d'identification dans une discussion de groupe. Il arrive même que l'expression de l'accord ne soit qu'une feinte permettant d'introduire précisément l'Expression du désaccord :

Ana metafaq walaken... *Je suis d'accord, mais...*

La pédagogie du désaccord pourra donc être dissociée, dans une approche communicative, de celle de l'accord.

2.2. Expression du désaccord : un acte d'ordre 2⁴

Le désaccord est toujours d'ordre 2, car c'est une réaction verbale (orale ou écrite) d'opposition à quelque chose ou à quelqu'un, contrairement à d'autres actes de parole d'ordre 1 qui sont plutôt des initiatives conversationnelles, tels que « dire de faire », « saluer », ou « demander un renseignement ».

³ La transcription des caractères, adoptée ici, est celle de l'alphabet latin; il ne s'agit pas d'une transcription phonétique au sens strict !

⁴ « Actes d'ordre 2 », fait référence au « Niveau Seuil Français », où les *Actes de parole* sont divisés en deux catalogues : *Actes d'ordre (1)* (pp.101-161), et *Actes d'ordre (2)* (pp.169-190).

2.3. Expression du désaccord : un acte à géométrie variable

Le référent du désaccord peut être une variable importante. En arabe marocain, on n'exprime pas le désaccord avec les mêmes moyens linguistiques ou avec les mêmes actes de parole, si l'on est en désaccord avec,

. une constatation :

Ttomobil qdima

La voiture est vieille,

. une appréciation :

Lhayat wellat siba

la vie est devenue difficile,

Ali andu lhaq

Ali a raison,

. un reproche :

Kan khssek ta âlemni

tu aurais pu me prévenir,

. une accusation :

Besbabek nta rahna mâatlin

à cause de toi on est en retard,

. une prévision :

Chta radi tteh

il va pleuvoir,

. un conseil :

Khssek tchuf tbib

tu devrais voir un médecin,

. une proposition :

Aji nkhurju

viens, on va sortir,

. une demande d'autorisation :

Nakhud lwqid dyali ?

je peux avoir mes allumettes ?

. une protestation :

Makayn ghir llah!

il n'y a point d'autre divinité que Dieu !

. une irritation :

bessmellah!

au nom de Dieu !

ma kayen ma ghir llah!

il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu !

. un jugement :

Aoudu billahi mina chaytan rrajim!

*je cherche refuge auprès de Dieu
contre Satan !*

etc.

2.4. Expression du désaccord en tant que macro-acte

De même il est difficile d'isoler l'Expression du désaccord en tant qu'acte de langage dans une suite d'énoncés ; telle cette réponse en arabe littéraire d'un intellectuel, à la question d'un journaliste⁵ :

Q : hal antum muttafiquna maâa Eduard Saïd wa Hassan Hanafi âla anna al-istichraq kana lahu ahdaf istiâmariâ ?

- *Est-ce que vous êtes d'accord avec Eduard Saïd et Hassan Hanafi que l'orientalisme avaient des objectifs colonialistes ?*

R : ana lastu muttafiqan maâahum, al-istichraq lam yakhdim masalih al-istiâmariâ kulluha, yumkin an nuqassima al-mustachriqin ila îddat aqsam !...

- *je ne suis pas d'accord avec eux, l'orientalisme n'a pas servi entièrement les intérêts du colonialisme, on peut classer les orientalistes en différentes catégories !...*

Toute séquence de ce genre contribue à l'expression du désaccord au sens large, même si les énoncés qui se succèdent peuvent avoir également d'autres valeurs illocutoires: appréciatifs, contre-arguments, etc.

Pas plus qu'il n'est possible d'isoler l'Expression du désaccord d'autres actes de parole, il ne semble facile ni souhaitable de découper les séquences d'énoncés que présente le discours en unités trop brèves.

En tout état de cause, la connaissance du micro-acte de désaccord, réduit à une liste de brèves répliques en arabe marocain, du type,

nâam...	<i>si...</i> ,
lla,	<i>non,</i>
ma yemkench,	<i>pas possible,</i>
rak ghalet!	<i>tu as tort !</i>

ne suffit pas à donner la compétence du désaccord.

2.5. Expression du désaccord en tant qu'acte indirect

Enfin, l'Expression du désaccord se réalise aussi bien par des actes indirects exprimant implicitement le désaccord, que par des énoncés

⁵ Il s'agit d'un échange, extrait d'une interview, entre le journaliste Ahmed Atia et l'écrivain Mohamed Harb, au sujet de l'orientalisme ; journal *Al-Sharq* (Qatar), jeudi 11 janvier 2001.

explicités⁶. Ainsi cette réponse, en arabe littéraire, d'un théologien à la question d'un journaliste⁷ :

Q : baâd al-ulamae asdaru fatwa tuharrimu chirae a-ttilfaz?

- Certains savants ont délivré une fatwa interdisant l'achat du poste de télé ?

R : attilfaz huwa wassila yumkinu an tustaâmala fi al-khayr aw fi chchar la yumkin an najhala hatihi al-wasila al-iâlamia al-kabira, al-an attilfaz yusahimu fi tatqif a-nnas!...

-La télévision est un moyen qui peut être utilisé pour le bien ou pour le mal, on ne peut pas ignorer ce moyen de grande diffusion, aujourd'hui la télévision contribue à ce que les gens deviennent plus conscients !...

Le rôle considérable des actes de parole indirects dans les transactions langagières, pose un problème pédagogique de taille : ou bien on n'enseignera que les actes de parole directs et on dénaturera la compétence de communication dont on ne proposera qu'un modèle réduit, ou bien on intégrera les actes de parole indirects, et dans ce cas-là, la didactique s'en trouvera encore plus profondément bouleversée que par des approches « communicatives » ou « notionnelles ».

3. Moyens linguistiques mis en œuvre

Il convient, à partir des analyses de corpus, d'inventorier et de classer les types de phrases, les constructions, les formes et éventuellement le lexique qui apparaissent régulièrement en tant qu'Expression du désaccord.

Nous avons suffisamment insisté sur le fait que les actes de parole ne correspondent pas régulièrement aux formes grammaticales, et vice-versa. Toutefois, le contenu propositionnel⁸ des actes de parole n'est pas sans incidence sur la présence ou l'absence des formes : en arabe, pour l'acte de parole de promesse, il vaut mieux utiliser le futur ; pour la plainte, l'accompli et l'inaccompli ; pour l'expression du mécontentement, les adjectifs de sentiment, etc.

⁶ Cf. SEARIE J.R., "Indirects Speech", in *Cole et Morgan: Syntax and Semantics* n° 3, Speech Acts, New-York, Academy, Press, 1975.

⁷ Extrait d'un entretien accordé au journal *Al-Sharq* (Katar), par le théologien Hamid Al-Aliy, mardi 9 janvier 2001.

⁸ Cf. SEALE J.R. « Les Actes de langage, essai de philosophie du langage », Paris, Hermann, 1972. Chapitre : « Structure des actes illocutionnaires ».

Se priver et priver l'apprenant des régularités linguistiques ou structurales quand il y en a, amènerait à des excès de formalisme auxquels a donné lieu la linguistique appliquée structurale : la grammaire des actes de parole doit être établie si on ne veut pas se contenter d'une phraséologie désordonnée et des listes d'expressions, comme dans les vieux manuels de conversations.

Pour repérer et classer les constructions, les formes et le lexique de l'Expression du désaccord d'un Niveau Seuil en Arabe, on peut par exemple, constituer une sorte de fichier grammatical où l'on classera ce matériel linguistique en sous-fonctions communicatives, qui semblent correspondre aux structures discursives potentielles du discours de désaccord.

Cette liste renfermera des expressions, allant du *désaccord simple au désaccord argumenté* :

-Le désaccord simple utilisera,

. Les adverbess et locutions adverbialess, en arabe marocain :

Lla	<i>non,</i>
Ma yemkench	<i>pas possible,</i>
Lla walu	<i>absolument pas,</i>
etc.	

. Les performatifs explicites, en arabe marocain :

Ana ma mettafaqch mâak	<i>je ne suis pas d'accord avec toi,</i>
Ma yemkench	<i>pas question,</i>
etc.	

-Le désaccord argumenté est beaucoup plus complexe que le désaccord simple, car de nombreux actes de parole sont possibles avec une valeur argumentative qui se rajoute à leur force illocutoire. L'inventaire des procédés linguistiques de ces actes de parole et des régularités formelles qu'ils pourraient présenter, relève d'un travail qui ne peut se réaliser qu'à travers l'analyse d'un grand échantillon de corpus de conversations authentiques, préenregistrées.

Néanmoins, on peut penser, intuitivement, à certains de ces actes, comme par exemple, en arabe marocain,

. L'acte de prise de parole :

dqiqal!...	<i>une minute!...</i>
smahli!...	<i>pardon !...</i>
smahli ila qataâtek...	<i>pardonnez-moi de vous interrompre...</i>
etc.	

. L'acte d'appréciation :

Machi makked	<i>ce n'est pas certain,</i>
Ma chi sahla	<i>ce n'est pas évident,</i>
âayb!	<i>c'est honteux,</i>
hada lhmaq!	<i>c'est de la folie !</i>
nta hmaq!	<i>tu es fou !</i>
hada machi maâqull!	<i>C'est injuste !</i>

. L'acte de contre-argument :

Ma âandich lwaqt	<i>je n'ai pas le temps,</i>
Ana âayyan	<i>je suis fatigué,</i>
Âandi lkhdma	<i>j'ai du travail,</i>

4. Procédés stylistiques et rhétoriques

Il s'agit des formules exclamatives, des questions rhétoriques :

a. On fera la différence entre les énoncés simples du type, en arabe marocain:

hadi ka teswa stalaf frenk	<i>Celle-ci coûte six mille francs⁹,</i>
----------------------------	---

et de fausses questions, ou une question rhétorique du type¹⁰:

3.A_ stalaf frenk ! hadi kaddir stalaf frenk?!

six mille francs ! celle-ci coûte six mille francs ?!

b. On notera également des expressions telles que la moquerie¹¹:

5.A_ ana ka ndir ssarwal dyal stalaf frenk ana ?!

Moi je mets un pantalon à six mille francs, moi ?!

⁹ Six mille francs (6000 fr.) en monnaie marocaine, est l'équivalent de dix euros (10 euros.) en monnaie française.

¹⁰ Il s'agit d'une intervention dans l'interaction n°5, de notre thèse de doctorat « Problématique de la Conception actualisée d'un niveau seuil en arabe », sous la direction de Joseph DICHY, Lyon, 1999.

¹¹ Intervention, inspirée de la même interaction ci-dessus (v. *supra*. note 10).

c. On notera les procédés de l'exagération, qu'impose souvent l'escalade à laquelle donne lieu un désaccord:

machi mezyan	<i>ce n'est pas bon,</i>
fatema ma laâbetch ddawr dyala	Fatima a mal joué son rôle,
Hadi saââa wana ka ntader	<i>ça fait une heure que j'attends,</i>

5. Stratégies argumentatives

a. On cherchera à éclaircir la valeur argumentative des prises de parole, phatiques mais porteuses de sens, telles que en arabe marocain :

Nâam	<i>oui,</i>
wakhkha	<i>d'accord,</i>
wakhkha walakin	<i>d'accord mais,</i>
etc.	

b. On prendra également en compte, comme éléments ayant une fonction argumentative, des formes verbales telles que :

smâ !...	<i>écoute !...</i>
ka dden	<i>tu crois,</i>
qulliya...,	<i>dis donc...,</i>
rak fahem!	<i>tu vois !</i>

ou des formes d'adresse, comme:

assidi	<i>cher Monsieur,</i>
alalla	<i>chère Madame¹².</i>

c. On insistera sur la fonction argumentative qui se rajoute à la force illocutoire de certains énoncés. Ainsi par exemple, dans un journal, la plupart des réponses de journalistes à des lecteurs, ayant exprimé un désaccord commencent-elles par une identification. A cette fonction d'identification de l'énoncé en arabe littéraire, tel que :

âazizi al-qarie	<i>fidèle lecteur,</i>
-----------------	------------------------

s'ajoute toujours une valeur argumentative, qui tend à légitimer les opinions qui suivent :

âazizi al-qarie, aktubu lakum kay uwaddiha...

¹² « sidi », se traduit littéralement par *Sire*, et « lalla », par *Dame*.

fidèle lecteur, je vous écris pour éclaircir...

CONCLUSION

Les exemples ci-dessus, de l'arabe marocain et de l'arabe littéraire, plaident en faveur d'une analyse conversationnelle pour l'élaboration de ces moyens d'expression dans un Niveau Seuil en Arabe. Ceci, avant même d'envisager des procédures didactiques pour enseigner le discours du désaccord.

La question essentielle à laquelle nous avons tenté ici, de donner une réponse, était: comment procéder pour mettre en œuvre la Pédagogie du Désaccord, pour un objectif didactique, dans un Niveau Seuil en Arabe ?

Pour répondre à cette question, nous avons donc, introduit cinq niveaux d'analyse :

1. les contraintes sociolinguistiques : à notre avis, toute simulation ou situation permettant au Niveau Seuil en Arabe d'introduire l'Expression du Désaccord, devra respecter ces contraintes.
2. l'Expression du Désaccord, en tant qu'acte de parole : les travaux empiriques et intuitifs du Conseil de l'Europe ne laissent pas entrevoir cette possibilité de classifications fines, vraiment satisfaisantes des Expressions du Désaccord (dans le catalogue des actes de parole). On aura donc intérêt à considérer l'Expression du désaccord, comme une fonction langagière assez vaste, correspondant à une assez grande variété d'intentions communicatives.

De ce point de vue, nous retenons essentiellement les conclusions suivantes :

- . un Niveau Seuil en Arabe, devra dissocier l'Expression du Désaccord dans une approche communicative, de celle de l'accord.
 - . on aura intérêt, en vue d'applications pédagogiques, à prendre l'Expression du Désaccord au sens large de « macro-acte ».
 - . Il est nécessaire aussi, d'introduire les Expressions du Désaccord, exprimées par des actes indirects, car elles ont un rôle important dans les transactions langagières.
3. les moyens linguistiques mis en œuvre : pour éviter une phraséologie désordonnée, comme dans les niveaux seuils européens, nous appelons à

une grammaire des actes de parole pour un Niveau Seuil en Arabe. L'Expression du Désaccord argumentée surtout, est réalisée semble-t-il, au moyen d'une grande variété d'actes de parole indirects, qu'il serait illusoire de vouloir classer sans une analyse, fine et sérieuse, d'un grand nombre de conversations authentiques.

4. les procédés stylistiques et rhétoriques : les actes dont la fonction est d'exprimer la subjectivité du locuteur, sont quasi-inexistants, négligés dans les niveaux seuils européens. Ces formules sont, semble-t-il, très répandues en langue arabe, et sont fondamentales car très liées à la pratique discursive orale.

5. les stratégies argumentatives : on peut par exemple, essayer de reconstituer les stratégies discursives sous-jacentes, en analysant d'un point de vue argumentatif les conversations. A titre d'exemple, on peut faire l'hypothèse qu'un discours conflictuel (désaccord, plainte, protestation) centré sur le « ana (arabe marocain) je », est plutôt un discours correspondant à une stratégie défensive, et celui du « nta (arabe marocain) tu » est plutôt un discours offensif, etc.

On voit bien à travers notre discussion, que les prolongements auxquels se prête l'étude des Expressions du Désaccord pour un Niveau Seuil en Arabe, ne sont pas minces. Il va sans dire que nos propositions sont encore au stade de suggestions, il va falloir poursuivre les recherches sur ce sujet pour cerner véritablement la problématique et découvrir les faces cachées du problème sous ses différents aspects : cadre, outils d'analyse, etc....

Références bibliographiques

- ALDERSON et al. (2004), *"The development of specifications for item development and classification within The Common European Framework of Reference for Languages"*: Learning, Teaching, Assessment: Reading and Listening: Final report of The Dutch CEF Construct Project, 26p.
- BAKHTINE M. (1977), *"Le marxisme et la philosophie du langage"*, Paris, Minuit, 232p.
- CADIOT A., CHEVALIER, J.C., DELESALLE, S. et al (1979), *"oui mais, non, mais" ou "il y a dialogue et dialogue"*, in : Langue française, La pragmatique, n°42. Paris, Larousse, pp.109-117.

- CHEVALIER J.-C., DELESALLE, S. (1979), *“Quelques traits d'analyse pour une exploitation pédagogique”*, in : Le français dans le monde n°145, Paris, Hachette.
- CONSEIL DE L'EUROPE (1978), *“Un système européen d'unités capitalisables pour le système d'apprentissage de l'anglais par les adultes”*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 15 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE C.E. (2001), *“Un cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer”*, Didier, 190p.
- COSTE D., COURTILLON J., FERENCZI, V., MARTIN-BALTAR, M., PAPO, E., ROULET E. (1976), *“Un niveau-seuil”*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 663p.
- COSTE D. (1977), *“Un Niveau-seuil”*, in Le français dans le monde, 126, pp.17-22.
- DICHY J. (1986), *“Qu'est-ce qu'un programme d'apprentissage de la compétence communicative d'un locuteur arabe scolarisé”*, in L'Arabisant, numéro spécial, pp.49-61.
- DICHY J. (1994b), *“L'enseignement des langues et cultures d'origine: Le cas de l'arabe”*, Séminaire du 10 Décembre 1994, in Cahiers Michel Delay, Vénissieux (Rhône), Lyon.
- DUCROT O., (1980), *“Mais occupe-toi d'Amélie”*, in Les mots du discours, Paris. Éditions de Minuit, pp.93-130.
- EDMONDSON W. (1981), *“Spoken discourse. A model for analysis”*, Longman, New York, 217p.
- EL HALFAOUI M. (1999), *“Problématique de la conception actualisée d'un niveau seuil en arabe”*, Thèse de doctorat, Lyon 2, 475p.
- GALISSON R. (1980), *“D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères”*, Nathan Clé international, 240p.
- GRICE H.P. (1979), *“Logique et conversation”*, in communications, n°spécial 30 : La conversation, Paris, le seuil, pp.57-72.
- GOFFMAN E. (1987), *“Façons de parler”*, Paris, Éditions de Minuit, 280 p.
- GORDON D. et LAKOFF G. (1973), *“Postulats de conversations”*, in

- Langage n° 30 : Logique et langage, Paris, Larousse, pp.32-55.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1986), "*Nouvelle communication*" et "analyse conversationnelle", *Langue française*, 70, mai 1986, pp.7-25.
 - KERBRAT-ORECCHIONI C. (1995), "*Où en sont les actes de langage*", in *L'information grammaticale*, n°66, Juin, Paris, pp.5-12.
 - LITTEL D. (2006), « *The Common European Framework of Reference for Languages: Content, Purpose, Origin, Reception and Impact* », *Language Teaching*, vol. 39, n°03, pp.167–190.
 - LITTEL D. (2007) « *The Common European Framework of Reference for Languages: Perspectives on the Making of Supranational Language Education Policy* », *The Modern Language Journal*, vol. 91, n°4, pp. 645–655.
 - LOPEZ J.S. (2006), "*De Un "Niveau seuil" au "Cadre européen commun de référence pour les langues"*", Universidad de Granada, 459 p.
 - NARCY J.P. (1982), "*Documents authentiques et nouvelles technologies dans l'apprentissage d'une langue seconde : l'anglais au niveau seuil à l'Université de Compiègne*", Thèse de Doctorat, Compiègne.
 - NORTH B. (2007), « *The CEFR Illustrative Descriptor Scales* », *The Modern Language Journal*, vol. 91, n°4, pp.656–659.
 - PORTINE H. (1978), « *Apprendre à argumenter* », *Analyse du discours et didactique des langues*, Paris. B.E.L.C.
 - ROSEN E. (2010), "*Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues*", CLE international.
 - ROULET E. & Al. (1981a), "*Analyse de conversations authentiques*", n°41, *Études de linguistique appliquée*, sous la direction d'E. Roulet.
 - ROULET E. (1981b), "*Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation*", in *Études de Linguistique appliquée* n°44, pp.7-39.
 - ROULET E. (1985), "*De la conversation comme négociation*", in *Le français aujourd'hui* 71, pp.5-13.
 - SCOLAIRE D. (2004), "*Un Niveau-seuil*". Coll. *Projet Langues*

- Vivantes, Strasbourg, 623 p.
- SEARLE J.R. (1982), *“Sens et expression. Études de théorie des actes du langage”*, Paris, Éditions de Minuit, 248 p.
 - SEARLE J.R. (1975), *“Indirects Speech”*, in Cole et Morgan: Syntax and Semantics n°3, Speech Acts, New-York, Academy, Press, pp.59-82.
 - TALEB-IBRAHIMI K, (1991), *“Contribution à l’élaboration de contenus et de matériels didactiques pour l’enseignement de la langue arabe aux adultes en Algérie”*, Thèse de Doctorat, Grenoble 3.
 - TRAVERSO V. (1993), *“La conversation familière”*, Thèse de Doctorat, 1993, Lyon2.
 - TRIM J.L. (1979), *“Des voies possibles pour l’élaboration d’une structure générale d’un système européen d’unités capitalisables pour l’apprentissage des langues vivantes par les adultes”*, Strasbourg, Conseil de l’Europe.
 - VAN EK (J.A.), (1975), *“The Threshold Level”*, with an appendix by L.G. Alexander, Strasbourg, Conseil de l’Europe.
 - VAN Ek (J.A.) et ALEXANDER (L.G.) (1977), *“Waystage”*, Strasbourg, Conseil de l’Europe, 120 p.